



MAIRIE

Horaires d'ouverture au public



Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h30 – 12h00

Prochaines permanences :

Permanence les samedis 4 et 18 juin 2016
9h30 – 11h30

Annick GUICHARD, Maire de Trèves, reçoit sur rendez-vous
Contacter le secrétariat de mairie :
Tel: 04. 72. 24. 91. 12. Mail: mairie@treves69.fr

Consultez toutes les infos communales
ainsi que l'Info-Trèves
sur le site de la commune de Trèves :
<http://mairie-treves69.com>

Dates à retenir

Association Familiale Théâtre au Fautre à 19 H	Vendredi 3 juin
Randonnée du terroir	Dimanche 5 juin
Don du sang Le Fautre	Vendredi 10 juin
Musique et loisirs et Association Familiale Concert des élèves musiciens Repas partagé	Samedi 18 juin
« A la rencontre de J.Anderson » Espace Pierre Bret à Trèves	15-16-17 juillet
Concerts en balade et scènes au champs à Trèves	Jeudi 4 août

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés :

- Va et poste une sentinelle : **H. Lee**
- Une année pas comme les autres : **M Drucker**
- L'instant de grâce : **Y. Viollier**
- La volupté des neiges: **V. Fédérovski**
- Quand le diable sortit de la salle de bain: **S. Divry**
- La disparue d'Angel Court : **A. Perry**
- Etvous jouez encore ? **J. Piat**

+ un nouveau magazine: GEO MAGAZINE

Horaires

Tous les mercredis
de 16 h 00 à 18 h 30
Tous les samedis
de 10h à 12h



La bibliothèque sera fermée
Samedi 28 mai et 4 juin 2016

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Les délais de délivrance sont actuellement de **90 jours**

Pensez à faire vos demandes de renouvellement suffisamment tôt.

Rappel : A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+ de 18 ans).

<http://www.interieur.gouv.fr/>
<http://www.diplomatie.fr/>




URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

En cas de panne ou problème sur les réseaux ,
appeler les N° d'URGENCE
seuls services compétents pour vous apporter
les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

POMPIERS SDIS : 18

GENDARMERIE : 17

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
services courriers.

ECOLE

Année Scolaire 2016 / 2017

INSCRIPTIONS pour la rentrée 2016

Prendre rendez-vous auprès de la directrice
Nadine VIGAUD : 04 72 24 90 69

Se munir du livret de famille et
du carnet de santé de l'enfant.

DON DU SANG

Vendredi 10 juin 2016

de 16h00 – 19 h 00

Salle du Fautre à Trèves

Collecte assurée par l'Établissement
Français du sang Rhône-Alpes



Recensement militaire

Tous les jeunes (fille ou garçon)
doivent se présenter en Mairie
lors du mois d'anniversaire
de leurs 16 ans
afin d'effectuer

les démarches nécessaires,

Se munir

du livret de famille + carte d'identité

Infos communales



Centre de loisirs été 2016

du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016
de 8h à 18h00 à la Trèverie à partir de 5 ans

Sorties les jeudis

Inscriptions avant le 27 juin 2016

L'été en fête A vos agendas !

Deux évènements festifs sont programmés cet été à Trèves

15/16/17 juillet à l'espace P. Bret : « A la rencontre de Jean Andersson »

Dans le cadre de ses animations estivales « Voix et musique », le Petit théâtre du Pilat en collaboration avec la commune de Trèves, installe sa scène à l'espace pierre Bret au Fautre pour 3 journées festives à destination des habitants de Trèves et du Pilat.

Des expositions de livres d'artistes, des lectures de textes et poèmes de Jean Andersson, des illustrations, des rencontres, vous seront proposées librement avant le concert du soir :

- **Vendredi : « Chagall rêve Mozart » : spectacle musical**
- **Samedi : Christopher Murray**
- **Dimanche : Michèle Bernard**

Les enfants de la commune, encadrés par Pascale, prépareront leur participation à cet évènement, dans le cadre du centre de loisirs. Un pot d'ouverture vous sera offert le vendredi après-midi.

Restauration et buvette.

Nous vous attendons nombreux !

Jeudi 4 août à Trèves : « Concerts en balade et scènes aux champs » dès 15h00

Randonnée accompagnée au départ du village :

« Le ruisseau du grand Mallevall » avec informations sur les corridors écologiques.

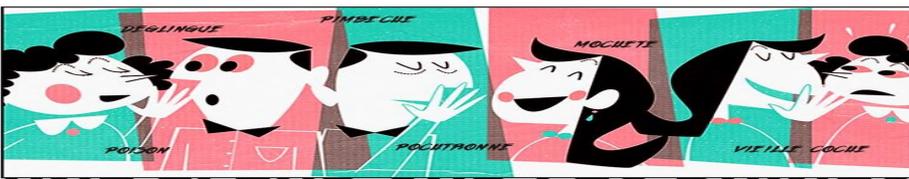
Spectacle gratuit sur le boulodrome : « La criée de la rue verte »

Repas préparé par notre boulanger (qui prendra les réservations).

**Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement,
mais retenez d'ores et déjà, ces dates.**

Infos Associations





UNE FLEUR SUR LES RUINES

DE OLIVIER JOLLIVET
MISE EN SCÈNE PAR PIERRE BOSLE

Vendredi 3 juin 2016 à 19 H
À l'Espace Pierre Bret Le Fautre à Trèves

TARIFS
Adultes: 10€ / assiette tapas incluse
Enfants: 5€
Buvette + hot dogs sur place

Organisé par l'Association Familiale de Trèves



L'Association Musique et Loisirs de Trèves
et l' Association Familiale
vous invitent à la Trèverie

Samedi 18 juin 2016
pour le concert des élèves musiciens
Suivi d'un repas partagé*



*chacun peut apporter un plat salé ou sucré et une boisson

Apéritif offert



La Mémoire Trivienne
recherche



les photos de classes de l'école de Trèves de 1900 à nos jours.
Le prêt des photos en votre possession sera bienvenu, elles vous seront restituées rapidement.

Merci de contacter
le 06 88 13 52 46



L'Association des Quatre Vents vous propose pour la saison 2016-2017 des séances de Sophrologie, des cours d'Anglais pour enfants et adultes.

Si vous êtes intéressés contacter Michèle Borgne @ : michele.borgne@free.fr





ASQV Section Football
TREVES - LONGES - LES HAIES



Pour la saison 2016-2017, l'ASQV section Foot accueille des joueurs dans les catégories suivantes :

- U7 (années de naissance 2010 et 2011) - entrainements de 17h30 à 18h30 le mercredi
- U9 (années de naissance 2008 et 2009) - entrainements de 17h15 à 18h45 le mercredi
- U11 (années de naissance 2006 et 2007) - entrainements de 17h30 à 19h le mercredi
- U13 (années de naissance 2004 et 2005) - entrainements de 17h30 à 18h45 le mercredi et de 18h30 à 19h30 le vendredi
- U15 (années de naissance 2002 et 2003) - U17 (années de naissance 2000 et 2001)

Les mercredis de mai et juin 2016 auront lieu des entrainements d'essais gratuits.
Avis aux amateurs !!!

Les entrainements se déroulent au complexe sportif du Fautre à Trèves.
Pour toutes les catégories : renseignements auprès de : **Mohamed ZERARI au 06-64-70-86-14**

Infos diverses

Appel à civisme et respect des biens publics et privés.

Durant les week-ends ou vacances scolaires des actes de vandalisme sont perpétrés sur la commune et chez les particuliers ; dégradation des sonnettes et plantations, intrusion chez les particuliers pendant leur absence.

Des plaintes ont été déposées suite à ces actes.

La Municipalité condamne fermement ces agissements et compte sur le civisme de chacun pour préserver notre environnement et le bien d'autrui.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous étiez amenés à constater des dégradations ou à surprendre des personnes portant des actes de nuisances diverses au sein de notre commune.

LUTTE contre les BRUITS et NUISANCES de VOISINAGE

Par Arrêté Préfectoral 99.1667, les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La déchèterie récupère les déchets verts.

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous afin d'entretenir de bons rapports de voisinage

Nos amis les bêtes

Pensons à nos voisins et ne laissons pas aboyer nos chiens toute la journée.

Les animaux en liberté, peuvent engendrer des dégâts, générer des accidents de circulation, mordre des enfants ou des adultes.

Les déjections canines sur les trottoirs gâchent notre cadre de vie et sont passibles d'amende.



Extrait de la circulaire N°89/95 adressée par la Préfecture du Rhône: « La divagation des chiens susceptibles de représenter un danger pour autrui est répréhensible; l'article R622-2 du code pénal punit le fait, pour le propriétaire de l'animal (contravention de 2^{ème} classe soit 153€ ou plus)

Propriétaires d'animaux : sentons-nous responsables d'eux !!!

LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. **Le brûlage de ces déchets est formellement interdit toute l'année**, à la fois pour une question de sécurité (risque d'incendie) mais surtout en raison de ses effets sanitaires et environnementaux très dommageables (émissions de polluants).

Le non respect de cette interdiction est passible d'une amende de 450 euros.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour **vos déchets verts** :

Ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie ou trouver bien des emplois au jardin. Quelques exemples d'**alternatives** : compostage individuel (la CCRC propose des composteurs gratuitement), paillis (avec la tonte ou les feuilles), broyage pour paillage empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol.

Seuls les déchets agricoles sont exclus de cette interdiction, sous réserve de respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 20/12/2013.

MAISON A LOUER LE FAUTRE

A louer maison 4 pièces dont 3 chambres, salle à manger et cuisine équipée plus garage et petit terrain privatif, chauffage par le sol.

Prix 850€ par mois chauffage inclus.

S'adresser au

Syndicat intercommunal Mairie de Longes : Tél : 04 74 49 26 60 en journée

Collecte de pneus

Du 21 mai au 4 juin 2016
à la déchèterie d'Ampuis

Réservé exclusivement aux particuliers du territoire de la Communauté de communes

Conditions d'acceptation

- Carte d'accès obligatoire
- Quantité maximale : 5 / foyer

Consignes de collecte

- Pneus acceptés
 - véhicules légers déjantés (tourisme, camionnettes, 4X4, motos, scooters)
- Pneus Refusés
 - véhicule légers souillés (terre, gravats, peinture, trace d'huile)
 - poids lourds (PL)
 - agraires

ATTENTION

En dehors de ces dates le dépôt de pneus n'est pas autorisé.



REUNION PUBLIQUE

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Que finance-t-elle ?
Qui la paye ?
Comment la calculer ?

Lundi 6 juin à 18h30

à STE-COLOMBE
(Verrière des Cordeliers)

Lundi 13 juin à 18h30

à LES HAIES
(salle polyvalente)



Bienvenue dans mon
jardin au naturel

Vous aimez jardiner en respectant la nature, sans pesticides ni engrais chimiques :
les 11 et 12 juin ouvrez votre jardin !

Pour en savoir plus, contactez le

CPIE des Monts du Pilat :

04.77.40.01.40

ludovic.chamard@cpie-pilat.fr



MONTS DU PILAT

Parent'aise de douceur

Echanger avec son enfant par le toucher, lui apporter détente et bien-être, éveiller ses sens, rencontrer et échanger avec d'autres parents

Des professionnelles Petite Enfance proposent aux parents et à leur bébé de participer à 3 ateliers

VENDREDI de 14h à 16h

Les 17 et 24 juin
et 1^{er} juillet 2016

au Relais « Les Noyodoux »
2 place du Marché aux Fruits
à CONDRIEU



Renseignements et inscriptions
lundi, vendredi : 9h/16h
04 74 85 23 91



ANIM'JEUNES

Réunion publique
Nouveau fonctionnement. Conditions et Tarifs

Mardi 31 mai
Entre 17h et 19h
à CONDRIEU
(15 rue des Granges)

Mercredi 1^{er} juin
Entre 17h et 19h15
à AMPUIS
(PIA face au pôle santé)

Vendredi 3 juin
Entre 17h et 19h15
à ECHALAS
(Place du marché salle de la Fanette)



LA RANDONNEE DU TERROIR

DIMANCHE 5 JUIN 2016

AMPUIS

*Stade de rugby
Verenay*

Les circuits en boucle

N°1 - départ 7h30 - 22 Km - 5h30

N°2 - départ 8h - 15 Km - 3h15

N°3 - départ 9h30 - 7,4 Km - 1h30

Dernier départ à 9h30

Chaussures de marche conseillées

Pensez à covoiturer !

Apéritif offert par la commune
Assiette dégustation de produits du terroir
offerte par la Communauté de communes

De 12h à 14h

Sur présentation du ticket remis au départ

Petit marché de producteurs locaux
Animations et stands d'information
Café, buvette

Manifestation éco-responsable


région de
condrieu
communauté de communes

Papier recyclé

